

## **A IDENTIFICATION**

1. APPELLATION actuelle **VICTOR-DORÉ**  
Autre(s) appellation(s)
2. No. dossier **44**
3. No. réf. Archives CSDM **343 / 343**
4. ANNÉE de construction **1960**
5. ARCHITECTE concepteur **Duplessis, Labelle et Derome**
6. FONCTION actuelle **École primaire spéciale**
7. COORDONNÉES **1350, boul. Crémazie Est  
Montréal, QC H2E 1A1  
(514) 596-4300  
vdore@csgdm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Michel Tessier, directeur**
9. PHOTO de la façade



Victor-Doré, boul. Crémazie E., vue vers le Sud • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

**Irrégulière. Seule la façade de l'aile Ouest du bâtiment est en relation plus directe avec la rue Chambord alors que la façade principale de l'école est plus ou moins discrète sur le boul. Crémazie et l'autoroute Métropolitaine.  
Implantation au centre d'un terrain vaguement aménagé.  
Îlot de double largeur, par rapport à un îlot-type.**

b) Alignement sur la rue

**Aucun pour la façade principale sur le boul. Crémazie.  
Alignement avec importante marge de recul sur la rue Chambord,  
et sur la rue Rousselot.**

c) Cour d'école

**Deux cours arrières comprises dans la forme du bâtiment.**

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

**Gymnase. Cafétéria. Piscine. Locaux spécialisés.**

12. STATUT de PROTECTION

**Aucun.**

13. PLAN de LOCALISATION

**Quartier Villeray / Petite-Patrie**



## **B INTÉRÊT HISTORIQUE**

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants  
**N/d.**
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE  
**N/d.**
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION  
**Première école primaire de la CSDM spécialement construite et adaptée pour enfants handicapés.**
4. ORIGINE TOPONYMIQUE  
**VICTOR-DORÉ**  
**Victor Doré, président général de CECM de 1928 à 1937, surintendant de l'instruction publique nommé en 1939 par le premier ministre Godbout. Spécialiste des questions d'enseignement aux élèves handicapés.**
5. PUBLICATIONS sur l'école  
**N/d.**
6. PLANS et autres dessins originaux existants  
**N/d.**
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
  - **Dossier de photos très intéressantes prises lors de l'inauguration en 1960, avec plusieurs vues du bâtiment dans son état initial (ACSDM).**

## **C ARCHITECTURE**

### 1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
<b>1960</b>	<b>Construction</b>	<b>Duplessis, Labelle et Derome, architectes</b>
<b>Vers 1990</b>	<b>Ajout de la rotonde, nouveau revêtement de brique pour tout le bâtiment.</b>	<b>Ruccolo + Faubert, architectes</b>

### 2. NOMBRE D'ÉTAGES

**Un seul niveau (rez-de-chaussée), avec sous-sol non-accessible (services).**

### 3. TYPOLOGIE ET PLAN

#### a) Forme dominante

**Plan à ailes en "E". L'école était originalement constituée d'une aile principale sur Crémazie et de deux autres ailes perpendiculaires formant une seule cour, selon un plan en "U". Une nouvelle aile a été ajoutée au centre de la cour, la divisant en deux cours de plus petites dimensions, et décrivant alors un plan en "E".**

#### b) Symétrie

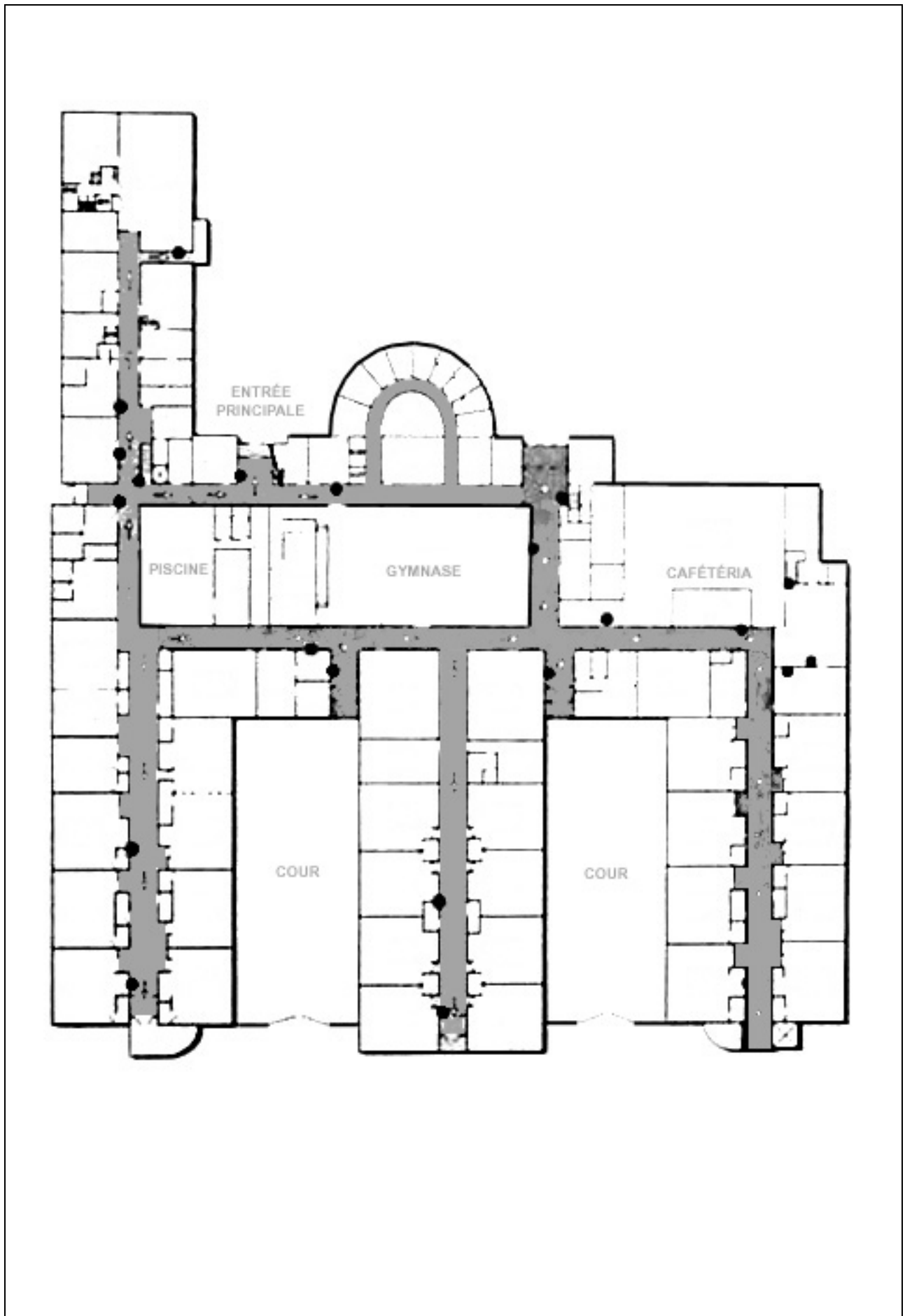
**Asymétrie.**

#### c) Circulation

**Réseau de corridors centraux. Aile principale comprend deux corridors plus ou moins latéraux, alors que les ailes perpendiculaires possèdent des corridors centraux uniques. La principale caractéristique de cette école, tributaire de son implantation sur un large terrain, est un seul niveau de plancher sans interruption pour l'accessibilité libre et entière à une clientèle en fauteuils roulantes.**

#### d) Plan schématique

**Rez-de-chaussée. Voir page suivante.**



#### 4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

##### a) Conception esthétique

- **Rationalisme et fonctionnalisme de la composition des élévations, des espaces et du plan ;**
- **Composition des façades simple et systématique ;**
  - principe du mur-rideau (grandes ouvertures générées),
  - aucun élément décoratif (mis à part les jeux de couleurs de la maçonnerie, un parement refait qui daterait d'au plus cinq ans)
- **Volonté d'amener l'éclairage dans les espaces principaux de l'aile centrale :**
  - piscine, gymnase, cafétéria,
  - volume du toit de l'aile principale surhaussé pour permettre un éclairage naturel par des bandeaux de fenêtres au-dessus du niveau général du toit ;
- **Quais d'embarquement des autobus anciennement à l'avant de l'école, composés de structures en béton très simples et qui marquaient le rapport entre le bâtiment et le transport des écoliers à mobilité réduite. Ils ont été démolis lors des récents travaux de rénovation.**

##### b) Conception fonctionnelle

- **Prédominante dans la conception architecturale de l'école ;**
- **Trame structurale rigide dans l'organisation des espaces ;**
- **Circulation fonctionnelle :**
  - réseau de larges corridors à l'intérieur du bâtiment,
  - un seul niveau à travers toute l'école (mobilité des élèves et équipements),
  - beaucoup de points d'accès vers le débarcadère (sud) pour faciliter l'arrivée et le départ en autobus de la clientèle,
- **Ségrégation des fonctions :**
  - aile principale pour espaces de fonctions centrales et très utilisées (gymnase, cafétéria, piscine),
  - ailes secondaires pour espaces d'enseignement spécialisé,
  - administration et bureaux dans la rotonde ;
- **Éléments importants :**
  - espaces en retrait dans les corridors pour ranger chaises et équipements,
  - surfaces de classes dégagées permettant un aménagement flexible ;
- **Accessibilité véhiculaire :**
  - débarcadère au sud de l'école.

##### c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Aucune hiérarchie de composition des façades ;**
- **Rythme des éléments structuraux lié à la répartition des espaces ;**
- **Certains volumes (rotonde) n'ont pas nécessairement d'adéquation avec la distribution des espaces à l'intérieur ;**
- **Volume surhaussé de l'aile principale décrit des espaces hauts et dégagés.**

## 5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

### a) Structure

**N/d.**

### b) Enveloppe

- **Parement écran pare-pluie de maçonnerie (vers 1995) ;**
- **Deux tons de brique (ocre et rouge) agencés selon un patron décoratif ;**
- **Larges ouvertures horizontales rythmées par la trame structurale ;**
- **Revêtement de tôle métallique de la partie haute du volume principal.**

### c) Intérieur

CLASSES	<b>Tuiles linoléum colorées, bordure en terrazzo, tuiles acoustiques sur les plafonds.</b>
GYMNASE	<b>Murs de blocs de béton. Plafond couvert d'un isolant giclé sur la structure métallique.</b>
CORRIDORS	<b>Ibid.</b>
ESCALIERS	<b>N/a.</b>
CLOISONS	<b>Blocs de béton (?), plâtre et peinture.</b>
PORTES	<b>Communes, avec fenêtre de forme carrée.</b>
AUTRES	

## 6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

### a) Extérieur

- **Typologie de bâtiment à ailes, plan en "E" ;**
- **Conception fonctionnelle prédominante ;**
- **Traitement moderne, trame structurale claire dans la composition des façades ;**
- **Séparation des fonctions, ségrégation en fonction des ailes du bâtiment ;**
- **Fenêtres en bandeaux dans le niveau surhaussé du toit de l'aile principale ;**
- **Rotonde semi-circulaire, volume décrit à l'extérieur se traduit à l'intérieur par un corridor circulaire répartissant la circulation pour une série de bureaux ;**

### b) Intérieur

- **Conception fonctionnelle prédominante :**
  - **réseau de circulation sur un seul niveau,**
  - **détails d'aménagement particuliers pour les besoins spéciaux de la clientèle à mobilité réduite.**
- **Espaces distinctifs et de conception unique :**
  - **piscine, cafétéria, adaptés à la clientèle à mobilité réduite.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Œuvre artistique (1% du projet de rénovation des années 1990) :**
  - **Série de petites plaques de bronzes représentant de petits animaux fixés sur les grilles des deux cours. Robert Saucier, artiste, 1994.**

b) Intérieur

- **Chat en bronze avec plaque identifiant l'œuvre mentionnée. Situés près de l'entrée de cour extérieure du côté Est de l'école.**

c) Mobilier d'origine

- **Équipement spécialisé difficile à évaluer.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

**Moyenne. Parement de brique entièrement remplacé.**

b) Intérieur

**Plutôt bonne. Quelques modifications de divisions intérieures.**



Victor-Doré, dessin d'enfant, reproduction d'une illustration dans le hall d'entrée de l'école.



## **D ENVIRONNEMENT**

### 1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

**Sommaire, dans les portions de terrain inoccupées par le bâtiment et ses surfaces de stationnement et de circulation véhiculaire. Sol gazonné, petits arbres et arbustes. Série d'arbres sur la rue Chambord.**

### 2. COUR D'ÉCOLE

#### a) Forme et dimension

**Petites dimensions. Espaces rectangulaires formés par les ailes du bâtiment, encadrés sur trois côtés par l'édifice, et sur l'autre, par une grille ouverte sur le débarcadère des autobus.**

#### b) Revêtement de sol

**Asphalte.**

#### c) Jeux

**Aucun.**

### 3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

#### a) Emplacement et cadre bâti

**Bâtiment plutôt isolé et anonyme par rapport à son contexte, un environnement nettement hétérogène : résidentiel sur la rue Chambord, institutionnel sur la rue Rousselot. À noter que l'autoroute Métropolitaine passe juste devant l'école. La faible hauteur du bâtiment lui donne peu de présence et d'impact dans son contexte urbain. La relation entre la fonction du bâtiment et son emplacement près d'un axe routier majeur est cruciale pour son rôle de service auprès d'un bassin de clientèle provenant du très grand Montréal. Il faut aussi mentionner la présence juste au Sud de l'école **JOSEPH-CHARBONNEAU**, un complément fonctionnel de même spécialité pour les élèves du secondaire. Les deux écoles forment un ensemble institutionnel spécialisé unique à la CSDM qui offre deux approches dont le design reflète clairement la période de construction, soit les années 1960 dans le cas de **VICTOR-DORÉ** et les années 1980 pour **JOSEPH-CHARBONNEAU**.**

#### b) Évolution du cadre bâti

**Difficile à évaluer. Cadre urbain déstructuré.**

#### c) Point d'intérêt

**L'école représente un point d'intérêt assez limité. Sa présence urbaine offre peu de relief dans un environnement bâti écrasé par l'autoroute Métropolitaine. Sa faible hauteur contribue à le rendre difficilement perceptible. L'école forme néanmoins un ensemble institutionnel assez intéressant.**